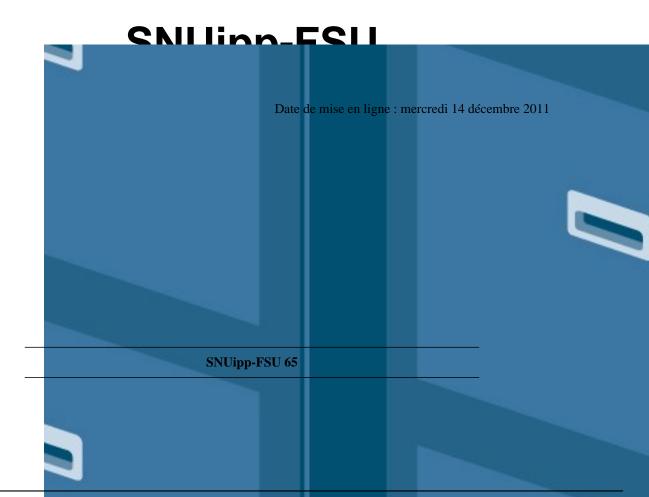
Extrait du SNUipp-FSU 65

https://65.snuipp.fr

Formation des enseignants : les 22 propositions de la CDIUFM et l'avis du



Copyright © SNUipp-FSU 65 Page 1/3

Vous trouverez en pdf joint le document « Pour une formation universitaire professionnelle des enseignants » envoyé par la conférence des Directeurs d'IUFM (CDIUFM) aux candidats à l'élection présidentielles, et ci-dessous une analyse du SNUipp-FSU des propositions qui y sont présentées.

Les 22 propositions de la CDIUFM et l'avis du SNUipp-FSU

La CDIUFM a adressé aux candidats à la prochaine élection présidentielle ses propositions pour la formation des enseignants, qu'elle a rendues publiques. Elle part du principe qu'il faut dissocier la logique de recrutement de celle de formation. Les 22 propositions portent donc uniquement sur l'organisation de la formation. Les directeurs d'IUFM se placent ainsi du côté de la formation du fait de l'intégration des IUFM aux universités et renvoient au ministre de l'Education Nationale la question des concours. Selon le schéma proposé par la CDIUFM, l'université a pleinement en charge la formation des enseignants de la licence au master ; l'Education Nationale, elle, doit préparer à l'adaptation au métier après le recrutement en fin de M2. Pour la CDIUFM, la formation professionnelle universitaire doit assurer à la fois une maîtrise des disciplines académiques, de l'enseignement de ces disciplines et de la profession enseignante. Pour viser ce triple objectif, elle propose un schéma de formation à BAC+5 avec des passerelles entre des parcours d'enseignement mis en place à partir de L2 et d'autres formations. Elle évoque aussi une possibilité de masters en apprentissage.

Les modalités de formation retenues :

- Intégrer des stages de façon progressive dans une véritable alternance avec les enseignements ;
- Donner toute leur place à la recherche et à l'ouverture internationale ;
- Former les enseignants en 4 ans, de la 2ème année de licence au M2, avec des unités d'enseignement spécifiques dès L2 ;
- Prévoir un plan pluriannuel de recrutement permettant de gérer les flux ;
- S'appuyer sur un référentiel national de formation qui structure le cahier des charges (contractualisation de la formation);
- Créer une mention « enseignement, éducation, formation » dans la nomenclature ministérielle ;
- Créer une commission pédagogique nationale incluant les représentants de tous les acteurs concernés pour permettre un continuum de formation :
- Renforcer le fonctionnement en équipes pluri catégorielles de formations ;
- Consolider les IUFM avec le maintien d'antennes locales et des ressources humaines et financières ;
- Instaurer une contractualisation entre universités, EN et collectivités territoriales, permettant des initiatives en lien avec la spécificité des territoires et la mise en place d'une offre coordonnée de formation au sein de chaque région et sur le territoire national;
- Assurer l'accompagnement social des étudiants.

Pour le SNUipp-FSU :

Si la réflexion autour du cursus de formation est essentielle, elle ne peut être dissociée de celle sur la place et le contenu du concours. Le changement de logique auquel s'attache la CDIUFM témoigne de son inquiétude quant aux moyens attribués aux IUFM pour assurer la formation et à terme, à leur disparition. Il est donc indispensable de réaffirmer la spécificité des IUFM et leur expertise, en rappelant qu'ils sont pour nous non seulement le lieu de formation des enseignants, y compris des fonctionnaires stagiaires mais aussi de préparation au concours. La nécessaire remise à plat de la formation des enseignants passe donc par un retrait de l'ensemble des textes, que ce soit ceux portant sur le statut des enseignants ou ceux définissant la formation et la place des IUFM, pour pouvoir ouvrir des discussions sur le volet formation et recrutement.

Copyright © SNUipp-FSU 65 Page 2/3

Formation des enseignants : les 22 propositions de la CDIUFM et l'avis du SNUipp-FSU

Certains principes retenus par la CDIUFM pourraient représenter des points d'appui :

- la mise en place d'une commission pédagogique nationale
- une offre de parcours diversifiée
- un cadrage national de la formation

Mais d'autres aspects absents mériteraient d'être précisés :

- La place des maîtres formateurs ;
- Les pré-recrutements ne sont pas envisagés dans le dispositif, seule l'aide sociale est proposée.
- L'articulation formation concours étant la question la plus complexe, la CDIUFM l'écarte, en ne précisant pas que le recrutement doit se faire obligatoirement par concours.
- Les contenus du concours ne sont donc pas évoqués non plus.
- Les propositions sur la territorialisation et sur la formation en apprentissage sont problématiques, elles devront être analysées en lien avec les autres syndicats de la FSU.

Copyright © SNUipp-FSU 65